

de se laisser séduire par tant d'erreurs ; en présence de la falsification presque générale et de l'autorité et de la liberté, le souverain Pasteur des peuples et des âmes a jugé qu'un remède extraordinaire devenait indispensable ; et comme, d'autre part, les chemins de fer et la vapeur rendent beaucoup plus facile que par le passé la réunion de tous les Evêques du monde, il n'a pas hésité à convoquer à Rome, au Vatican, tous ses vénérables Frères les Evêques en Concile général pour le 8 décembre de l'année 1869.

CE QUE DEVIENT L'AUTORITÉ SOUVERAINE ET INFAILLIBLE DU PAPE  
AU MILIEU DU CONCILE.

Ce qu'elle devient ? mais elle y resplendit d'un éclat plus vif encore que dans l'exercice habituel du gouvernement de l'Eglise.

Rien n'est *Papal* comme un Concile œcuménique. Le Pape y joue le rôle souverain du chef, de la tête, qui, dans le corps humain, conduit et régit tous les membres. Nous l'avons dit, et c'est de foi : le Pape seul convoque le Concile, le dissout, le proroge, l'interrompt à son gré. Le Pape seul le préside et en dirige les travaux. Seul il lui donne son existence *conciliaire* ; et seul, par la confirmation, il donne force de loi aux décisions et aux décrets.

Sans le Pape, les Evêques rassemblés, même rassemblés en très grand nombre, ne sont pas infaillibles. On a vu des Conciles de plus de cinq cents Evêques se tromper gravement. Des que le Pape confirme, par sa sentence, la sentence des Evêques, immédiatement l'infailibilité existe. L'infailibilité du Pape, en se communiquant aux Evêques, devient l'infailibilité du Concile et de l'Eglise.

Ce n'est pas que le corps épiscopal n'ait, lui aussi, des promesses spéciales et ne participe en un sens très réel au privilège de l'infailibilité. L'épiscopat est, en effet, d'institution divine comme la Papauté et il est de foi que toujours un certain nombre d'Evêques continueront, autour du Souverain-Pontife, le ministère des Apôtres unis à saint-Pierre, obéissant à saint-Pierre. Les Evêques catholiques jouissent en ce sens de l'infailibilité ; ils font partie intégrante de l'Eglise enseignante infaillible. Quand aux simples prêtres et aux fidèles qui composent l'Eglise enseignée, ils reçoivent, par le seul fait de leur obéissance, le bienfait de l'infailibilité catholique. Ils sont infaillibles *passivement*, comme le Pape et les Evêques le sont *activement*.

Bossuet exprime en termes pleins de grandeur cette belle dispensation de l'infailibilité dans l'Eglise : " C'était manifestement, dit-il, le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul ce que dans la suite il voulait mettre dans plusieurs ; mais la suite ne renverse